



# *Vieillir dans Lanaudière*

## Caractéristiques socioéconomiques des aînés

**Émilie Nantel et Élisabeth Lavallée**

Équipe de surveillance, recherche et évaluation

Direction de santé publique

Février 2026





# Table des matières

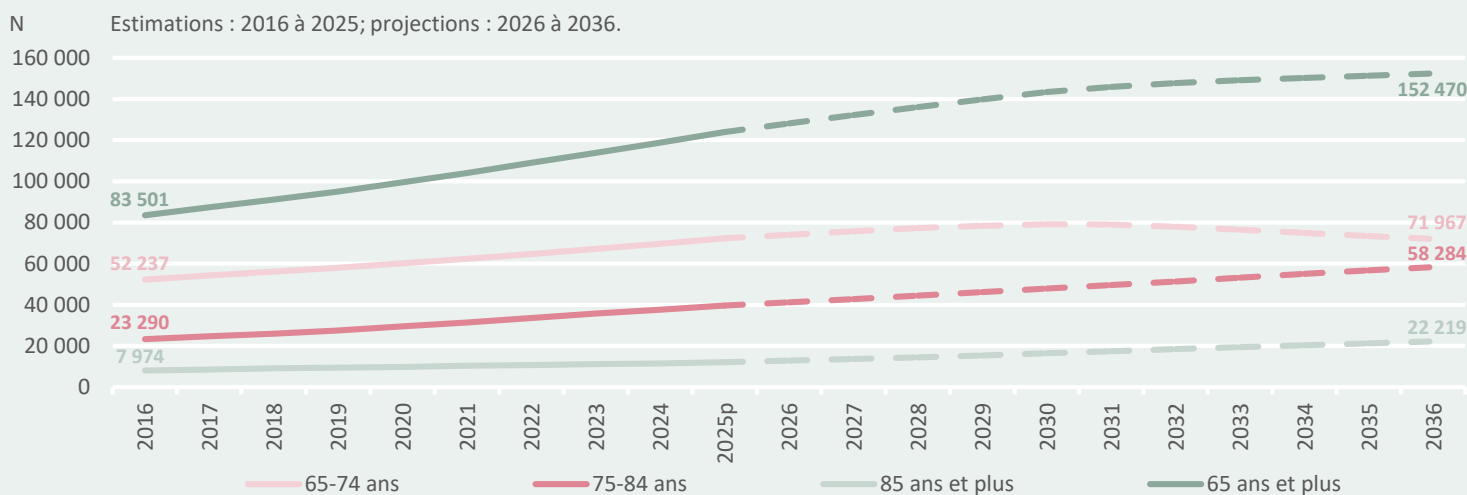
- 3** MISE EN CONTEXTE
- 4** PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES
- 5** GLOSSAIRE
- 7** SCOLARITÉ
- 8** EMPLOI
- 12** REVENU
- 17** MÉNAGES
- 21** LOGEMENT
- 24** DISCUSSION
- 26** CONCLUSION
- 27** RÉFÉRENCES

# Mise en contexte

En considérant le phénomène du vieillissement accéléré de la population, le gouvernement s'est doté, en 2012, de la *Politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* et plus récemment d'un plan d'action 2024-2029 intitulé *La fierté de vieillir*. Cette politique prône le vieillissement actif comme moyen privilégié pour optimiser la qualité de vie des aînés<sup>1,2</sup>. Les trois grandes orientations se basent sur la participation sociale dans la communauté, la santé globale et la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants. La politique et le plan d'action prennent en considération tous les environnements de vie et la diversité des réalités des aînés et de leur communauté. À cet effet, pour être en mesure de répondre adéquatement aux besoins des aînés de la région de Lanaudière, il est primordial de dresser un portrait détaillé de cette population afin de mettre en lumière ce qui la caractérise, tant à l'échelle régionale que sous-régionale.

Selon les plus récentes projections, Lanaudière devrait connaître une croissance importante du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, passant d'environ 128 000 en 2026 à plus de 152 000 en 2036 (+19 %). Cette hausse toucherait spécifiquement les aînés plus âgés; un léger recul est attendu chez les 65-74 ans (-2,9 %), alors que la croissance atteindrait 41 % chez les 75-84 ans et 73 % chez les 85 ans et plus. De plus, la part d'aînés dans la population totale devrait augmenter et atteindre plus d'une personne sur quatre (26 %) dans Lanaudière en 2036<sup>3</sup>.

Estimations et projections de la population de 65 ans et plus selon le groupe d'âge, Lanaudière, 2016 à 2036 (N)



p : donnée provisoire

Sources : ISQ et Statistique Canada, *Estimations de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1<sup>er</sup> juillet 1996 à 2025*. Adapté par l'ISQ. Mise à jour le 14 janvier 2026.

ISQ, *Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénarios de base, régions administratives du Québec, 2021-2051*, 30 juillet 2025.

L'Équipe de surveillance, recherche et évaluation a mis à jour et bonifié la série *Vieillir dans Lanaudière*, initialement réalisée en 2015. Elle est constituée de quatre fascicules qui dressent un portrait des caractéristiques socioéconomiques, des habitudes de vie et des comportements, de la santé physique et de la santé mentale et psychosociale des aînés de la région (Nantel et Lavallée, 2026; Nantel, 2026(a,b)). Le présent fascicule aborde les caractéristiques socioéconomiques des aînés, plus particulièrement en ce qui a trait à la scolarité, l'emploi, le revenu et le logement. Lorsque possible, les données sont analysées selon le territoire (MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec) et dans le temps.

Cette série constitue un outil de mobilisation intéressant pour les intervenants et les décideurs œuvrant au sein des nombreux milieux qui ont à cœur la santé, le bien-être et la qualité de vie des aînés (p. ex. milieux de la santé et des services sociaux, gouvernementaux, communautaires et municipaux).

<sup>1</sup> Dans ce texte, le terme « aîné » désigne autant les femmes et les hommes.

<sup>2</sup> Le terme « personnes vieillissantes » est de plus en plus utilisé dans le contexte du vieillissement en santé. Or, il ne permet pas de délimiter un groupe d'âge précis et désigne plutôt un processus continu. Dans le cadre de cette série, le terme « aîné » est donc plus approprié.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les projections de la population lanadoise, le lecteur est invité à consulter la nouvelle mise à jour des projections (2026-2036) par l'Équipe de surveillance, recherche et évaluation pour [Lanaudière](#), [Lanaudière-Nord](#) et [Lanaudière-Sud](#).

# Précisions méthodologiques

## Recensement canadien

La majorité des données proviennent du Recensement canadien de 2021 de Statistiques Canada. Tous les cinq ans, la collecte de données permet de dresser un portrait statistique détaillé de la population canadienne. Cinq grands thèmes issus du Recensement sont explorés dans ce document, à savoir la scolarité, le travail, le revenu, le logement et la composition des ménages. Dans ce fascicule, les données présentées concernent la région de Lanaudière, ses deux sous-régions (Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud), ses six MRC (D'Autray, Joliette, Matawinie, Montcalm, L'Assomption et Les Moulins) et le Québec.

## ***Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP)***

Quelques données régionales et provinciales proviennent de la troisième édition de *l'Enquête québécoise sur la santé de la population*. L'EQSP 2020-2021 a pour objectif, notamment, de dresser un portrait de l'état de santé physique et mentale, des habitudes de vie, de la santé environnementale et de la santé au travail des Québécois de 15 ans et plus. Les individus résidant au sein d'un logement collectif institutionnel, dans une réserve ou dans les régions sociosanitaires du Nunavik ou des Terres-Cries-de-la-Baie-James, ne sont pas considérés dans cette enquête. Plus d'informations sur l'EQSP sont disponibles dans Marquis, Gagnon-Bourassa et Nantel (2023).

## **Pandémie de COVID-19**

Les collectes de données de l'EQSP 2020-2021 et du Recensement de 2021 se sont déroulées dans un contexte exceptionnel de crise sociosanitaire. Plusieurs indicateurs liés aux caractéristiques socioéconomiques peuvent avoir été influencés par le contexte pandémique; il faut donc considérer cette particularité dans l'interprétation des résultats.



À noter que les données présentées se limitent à celles disponibles pour un groupe d'âge, un territoire et une date de mise à jour pertinent au moment de la rédaction. Certains sujets ne peuvent être abordés pour l'une ou l'autre de ces raisons.

# Glossaire

**Ménage** : Un ménage est une personne ou un groupe de personnes qui demeurent au sein d'un même logement, qu'il s'agisse d'un logement collectif ou privé. Un ménage peut être composé d'une personne vivant seule, d'un groupe familial (aussi appelé famille de recensement) ou de plusieurs groupes familiaux, ou de personnes non apparentées (colocataires) (Statistique Canada, 2023).

**Ménages privés** : Dans le Recensement, les ménages sont séparés en deux types : les ménages privés et les ménages collectifs. Les ménages privés désignent les personnes occupant un même logement qui n'est pas de nature collective, par exemple un appartement, un condo, une maison, etc. À l'opposé, les ménages collectifs regroupent les personnes vivant par exemple dans une maison de chambres, un CHSLD, une prison, un monastère ou un couvent (Statistique Canada, 2023).

**Famille économique** : La famille économique réfère à un groupe d'au moins deux personnes qui habitent un même logement et qui sont apparentées (soit par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou la relation de famille d'accueil) (Statistique Canada, 2023).

**Supplément de revenu garanti** : Le supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle offerte à celles et ceux qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse et qui ont un faible revenu. Le montant du SRG dépend du statut matrimonial et du revenu (INSPQ, 2024b). À titre indicatif, d'octobre à décembre 2025, une personne célibataire, veuve ou divorcée ayant un revenu net (après impôt) supérieur à 22 440 \$ n'avait pas droit au SRG (Gouvernement du Canada, 2025).

**Mesure du panier de consommation** : « La Mesure du panier de consommation (MPC) désigne la mesure de faible revenu fondée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants » (Statistique Canada, 2023, dans INSPQ, 2024a).

**Principal soutien du ménage** : Le principal soutien du ménage réfère à la personne identifiée comme celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité, etc., pour le logement. Dans le cas où plus d'une personne est inscrite au Recensement comme soutien du ménage, la première personne inscrite constitue le principal soutien du ménage. À noter que l'ordre des personnes dans un ménage est déterminé par l'ordre dans lequel le répondant inscrit les personnes dans le questionnaire et ne correspond pas nécessairement à la proportion des paiements du ménage effectués par la personne (Statistique Canada, 2023).

**Frais de logement** : Les frais de logement comprennent...

- Pour les ménages propriétaires : les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (frais de condos), de même que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
- Pour les ménages locataires : le loyer, les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'autres services municipaux. (Statistique Canada, 2023)

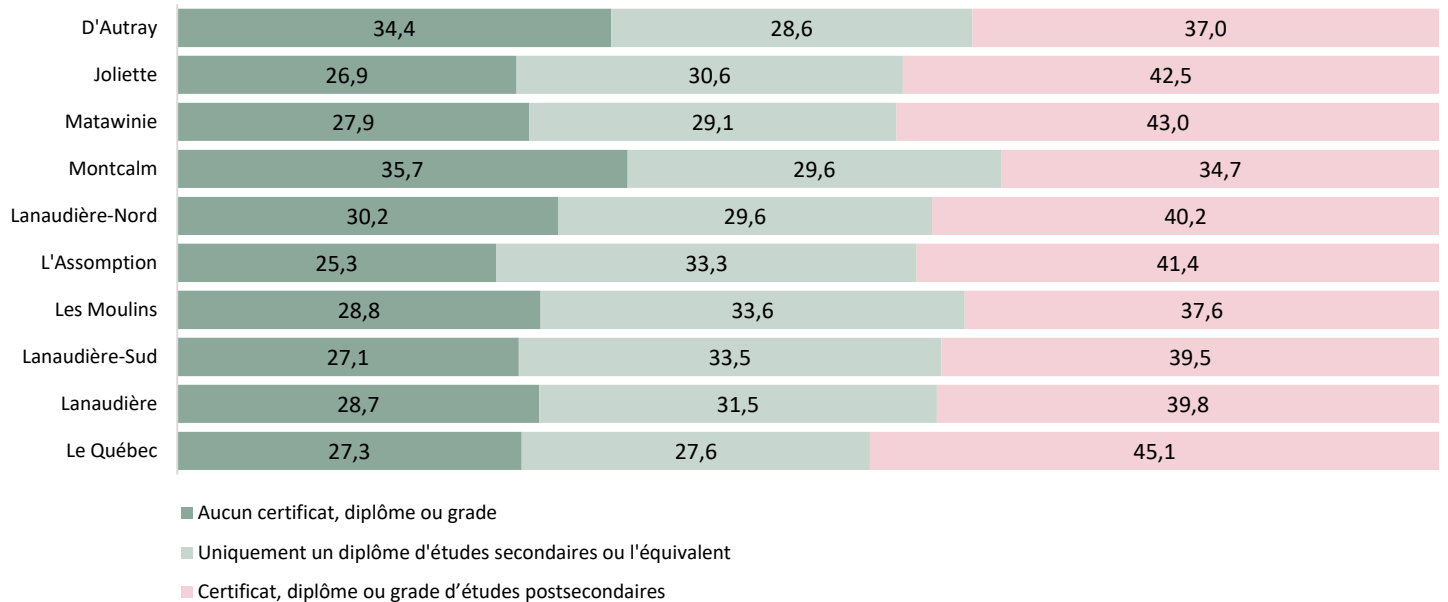


*« Les personnes qui vivent dans des environnements physiques, économiques et sociaux moins favorables cumulent davantage de facteurs de risque que celles qui bénéficient d'environnements favorables. L'apparition précoce, soit au cours de la quarantaine ou de la cinquantaine, de certaines maladies chroniques au sein des groupes socioéconomiquement défavorisés témoigne des iniquités qu'engendrent les déterminants sociaux de la santé. [...] [L]'un des grands défis de l'amélioration de la santé chez les aînés demeure la lutte contre les inégalités sociales de santé tout au long de la vie ».*

*(MSSS, 2020, page 7)*

## Plus haut certificat, diplôme ou grade

Personnes de 65 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (%)



Notes : En raison de contraintes méthodologiques, aucun test de comparaison n'est présenté pour cet indicateur.

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement inférieure ou supérieure à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0387.ivt.



Dans Lanaudière, en 2021, environ 29 % des aînés n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, tandis que près de 32 % ont un diplôme d'études secondaires uniquement, et 40 % ont un certificat, diplôme ou grade postsecondaire.

À l'échelle des MRC, la part d'aînés ne détenant pas de certificat, diplôme ou grade oscille entre 25 % (MRC de L'Assomption) et 36 % (MRC de Montcalm). À l'opposé, la part d'aînés détenant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires varie entre 35 % (MRC de Montcalm) et 43 % (MRC de Matawinie).

Parmi les MRC lanaudoises, celles de Montcalm (35 %), de D'Autray (37 %) et des Moulins (38 %) se démarquent par les plus faibles proportions d'aînés détenant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Parallèlement, les MRC de Montcalm et de D'Autray se distinguent également en ayant les plus grandes proportions d'aînés ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade (36 % et 34 %, respectivement).

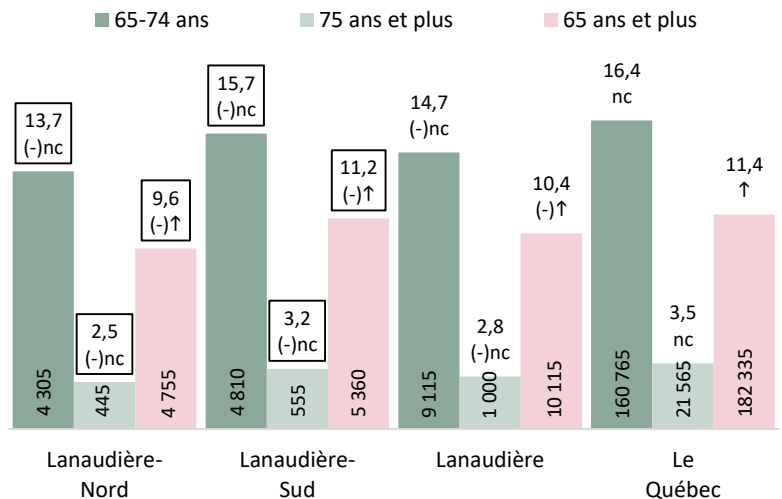
## Taux d'emploi

Lors du Recensement de 2021, dans Lanaudière, environ un aîné de 65 ans et plus sur 10 (10 %) occupait un emploi. Ces proportions sont de 9,6 % dans Lanaudière-Nord et de 11 % dans Lanaudière-Sud.

Sans surprise, le taux d'emploi est plus élevé chez les aînés les plus jeunes qu'il ne l'est chez les plus âgés. Dans Lanaudière, la proportion se situe à 15 % chez les 65-74 ans, et à 2,8 % chez les 75 ans et plus.

Le taux d'emploi chez les aînés est légèrement plus faible dans Lanaudière et ses sous-régions que dans l'ensemble de la province, et ce, pour les trois groupes d'âge présentés. Depuis le Recensement de 2016, le taux d'emploi chez les 65 ans et plus a augmenté au sein des quatre territoires présentés.

**Taux d'emploi des personnes de 65 ans et plus selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)**



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

nc : donnée non comparée avec l'édition 2016, car les données ne sont pas disponibles.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021,

Fichiers 98-400-X2016283.ivt et 98-10-0485.ivt.

**Taux d'emploi des personnes de 65 ans et plus selon le groupe d'âge, MRC, 2021 (N et %)**

	65-74 ans		75 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%
D'Autray	855	14,0 - nc	100	2,9 - nc	955	10,0 - ↑
Joliette	1 315	13,2 - nc	125	1,9 - nc	1 440	8,8 - ↑
Matawinie	1 245	12,9 - nc	105	2,1 - nc	1 355	9,3 - ↑
Montcalm	890	15,3 - nc	115	3,8 + nc	1 005	11,3 - ↑
L'Assomption	2 260	15,6 - nc	275	3,0 - nc	2 535	10,7 - ↑
Les Moulins	2 550	15,9 - nc	280	3,4 - nc	2 825	11,7 + ↑

nc : donnée non comparée avec l'édition 2016, car les données ne sont pas disponibles.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016283.ivt et 98-10-0485.ivt.

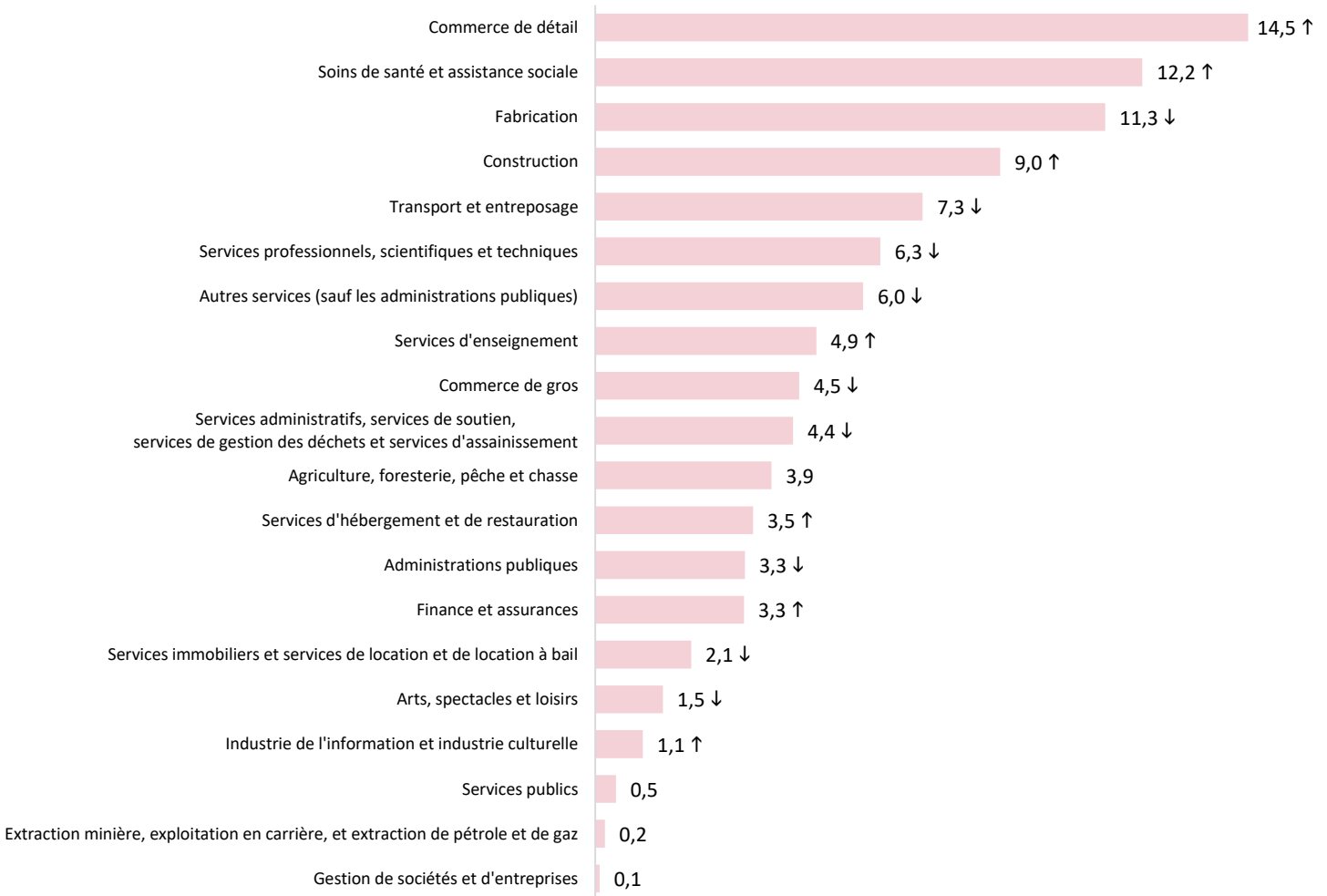
À l'échelle des MRC, le taux d'emploi chez les personnes âgées de 65 ans et plus varie entre 8,8 % (MRC de Joliette) et 12 % (MRC des Moulins). Décomposé par groupes d'âge, ce taux se situe entre 13 % et 16 % chez les 65-74 ans, et entre 1,9 % et 3,8 % chez les 75 ans et plus.

Toutes les MRC affichent une hausse du taux d'emploi chez les 65 ans et plus depuis 2016. Toutefois, pour ce même groupe d'âge, cinq d'entre elles se démarquent par un plus faible taux d'emploi que l'ensemble de la province (précisément 11,4 %). Seule la MRC des Moulins affiche un taux d'emploi chez les 65 ans et plus qui est plus élevé que celui du Québec, bien que l'écart soit mince (précisément 11,7 % c. 11,4 %). Chez les 65-74 ans, les taux d'emploi observés dans les six MRC lanaudoises sont tous inférieurs à celui de la province (16 %). Chez les 75 ans et plus, seule la MRC de Montcalm affiche un taux d'emploi légèrement supérieur à la valeur provinciale (3,8 % c. 3,5 %).

## Secteurs d'industrie



Répartition de la population active occupée de 60 ans et plus dans les ménages privés selon le secteur d'industrie, Lanaudière, 2021 (%)



(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement inférieure ou supérieure à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 3b.ivt et CO-2475 Tableau 3B.ivt.

En 2021, le commerce de détail est le secteur d'industrie le plus représenté chez les travailleurs âgés de 60 ans et plus (15 %). Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang se classent respectivement les soins de santé et l'assistance sociale (12 %) et la fabrication (11 %). Ensemble, ces trois secteurs regroupent plus du tiers des travailleurs âgés de 60 ans et plus. La construction est également bien représentée, avec un peu moins d'un travailleur sur dix (9,0 %). Toutes ces valeurs sont sensiblement les mêmes dans Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud et ces secteurs d'industrie y sont aussi les plus représentés (données non illustrées).

Chez les personnes de 70 ans et plus, les trois principaux secteurs sont le commerce de détail (14 %), les soins de santé et l'assistance sociale (9,0 %) et le transport et l'entreposage (8,7 %) (données non illustrées).

### De plus en plus d'ânés québécois en emploi

Au cours des cinquante dernières années (1976-2024), deux tendances ont été observées concernant le taux d'emploi chez les ânés québécois : d'abord, une baisse graduelle du taux d'emploi est survenue vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Puis, autour des années 2000, ce taux a amorcé une remontée (ISQ, 2025). L'allongement de l'espérance de vie, l'entrée plus tardive sur le marché du travail et la hausse du coût de la vie sont certains facteurs qui pourraient expliquer cette situation.

#### Taux d'emploi selon l'année et le groupe d'âge, le Québec

	1976	2000	2024
60-64 ans :	38,4 %	27,5 %	54,6 %
65-69 ans :	13,0 %	5,8 %	24,9 %
65 ans et plus :	8,0 %	3,2 %	12,7 %

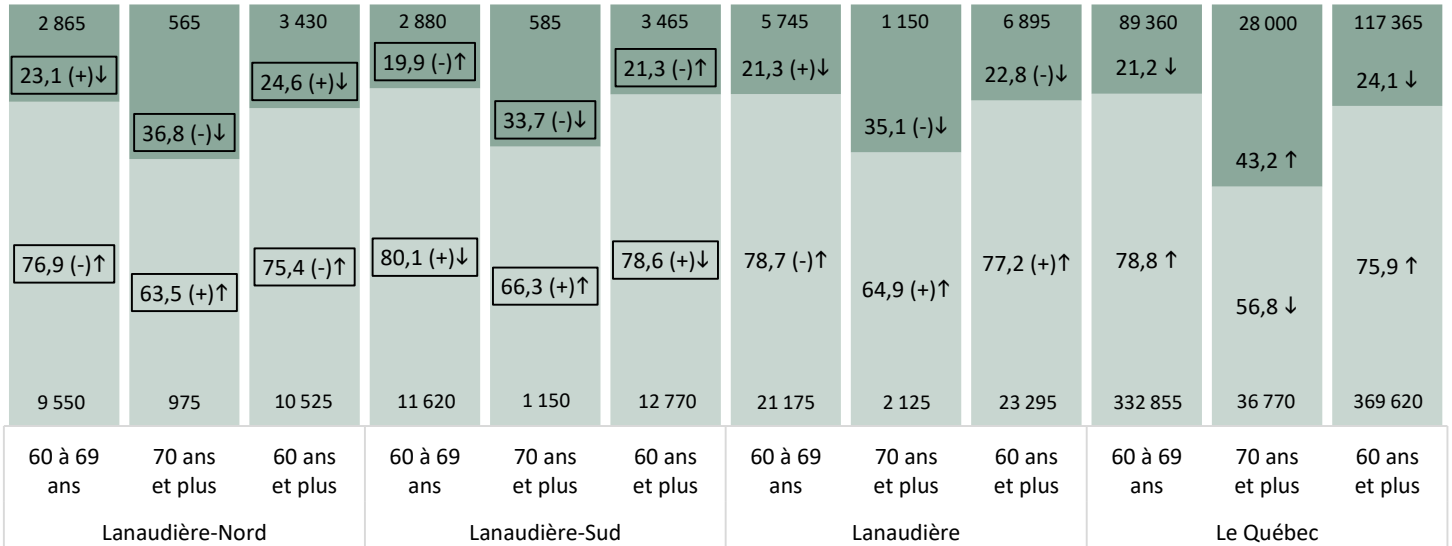
(ISQ, 2025)



## Catégorie de travailleur

Travailleurs de 60 ans et plus selon la catégorie de travailleur et le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)

■ Employé ■ Travailleur autonome



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour une même catégorie et un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement inférieure ou supérieure à 100 % et le total peut différer de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 3b.ivt et CO-2475 Tableau 3B.ivt.

En 2021, les travailleurs lanaudois âgés de 60 ans et plus sont, pour la plupart, des travailleurs salariés (77 %), tandis que 23 % sont travailleurs autonomes.

Chez les personnes de 60-69 ans ayant un travail, 79 % sont employés, contre 21 % de travailleurs autonomes. Chez les aînés de 70 ans et plus, ces proportions sont de 65 % et 35 %, respectivement.

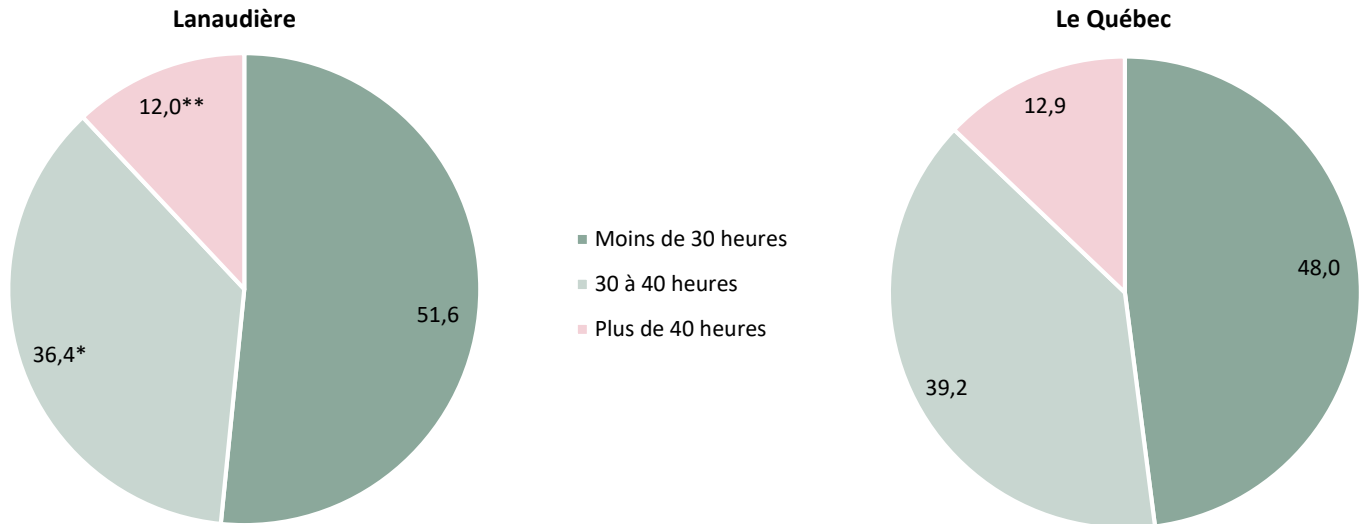
La proportion de travailleurs autonomes est plus élevée dans Lanaudière-Nord que dans Lanaudière-Sud, et ce, pour les trois groupes d'âge présentés. Or, la part de travailleurs autonomes est en baisse dans Lanaudière-Nord depuis le Recensement de 2016. Ce constat s'applique également aux personnes de 70 ans et plus de Lanaudière-Sud.

Les deux sous-régions se démarquent de la province par une proportion considérablement plus faible de travailleurs autonomes âgés de 70 ans et plus. Chez les autres groupes d'âge, le constat varie en fonction de la sous-région.



## Heures travaillées par semaine

Travailleurs de 65 ans et plus selon les heures travaillées par semaine pour l'ensemble des emplois, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (%)



\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Note : En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement inférieure ou supérieure à 100 %.

Source : ISQ, *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 18 avril 2023.

Selon les données recueillies dans l'EQSP 2020-2021, la majorité des travailleurs lanaudois de 65 ans et plus, soit un peu plus de la moitié d'entre eux (52 %), travaillent moins de 30 heures par semaine en 2020-2021. Environ un travailleur sur trois cumule entre 30 et 40 heures de travail par semaine, tandis que 12 % travaillent plus de 40 heures par semaine. Toutes ces proportions sont similaires à celles observées dans le reste de la province.

Près d'un travailleur aîné sur quatre (23 %) au Québec<sup>4</sup> aurait vu ses heures de travail réduites en raison de la crise liée à la pandémie de la COVID-19. À l'inverse, les heures de travail auraient augmenté pour des raisons liées à la crise pour environ 6 % des aînés (données non présentées).

### À quel âge les Québécois prennent-ils leur retraite?

« Au Québec, en 2023, l'âge moyen de la prise de la retraite était de 64,7 ans, soit 65,5 ans chez les hommes et 64 ans chez les femmes. Cela s'inscrit dans la tendance, observée depuis que les données sont disponibles, selon laquelle les hommes prennent leur retraite à un âge un peu plus avancé que celui des femmes.

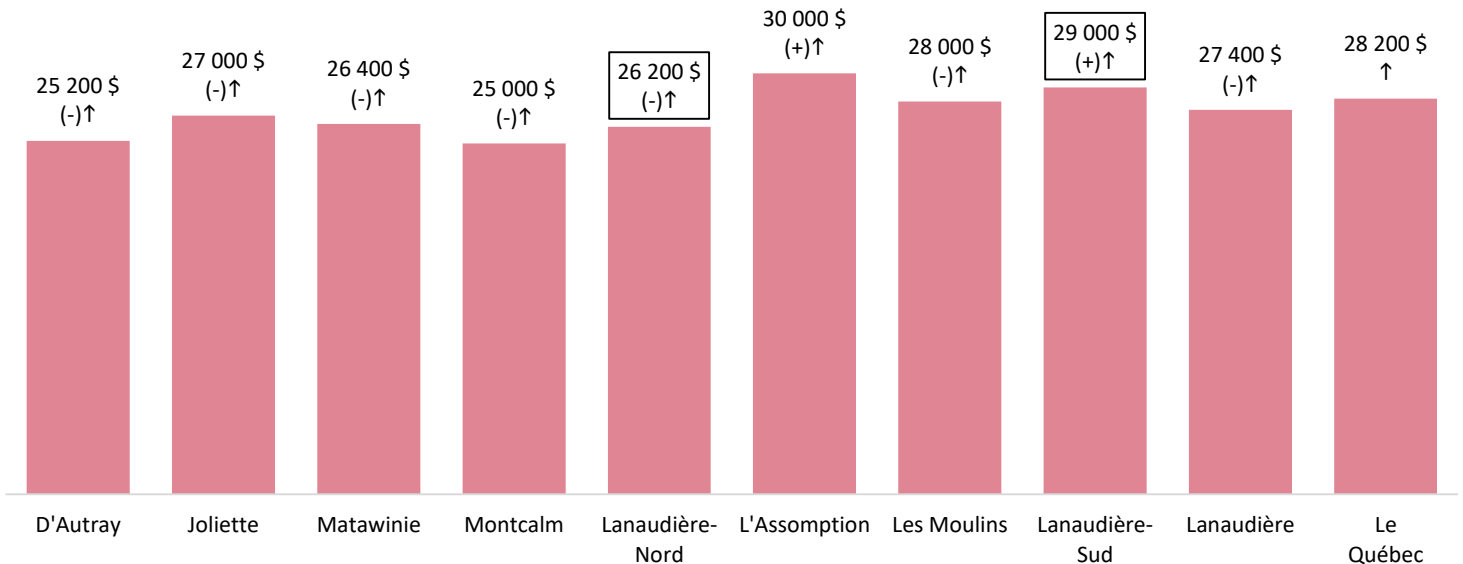
Une tendance à la hausse de l'âge moyen de la prise de la retraite s'observe environ depuis le début des années 2000, tant chez les hommes (+ 4,1 ans) que chez les femmes (+ 5 ans) ».

(ISQ, 2024)

<sup>4</sup> En raison des règles de confidentialité, ces données ne peuvent être présentées à l'échelle régionale.

## Revenu médian après impôt

Revenu médian après impôt des personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020 (\$ constant de 2020)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 2.ivt et CO-2475 Tableau 2.ivt.



En 2020, le revenu médian après impôt des aînés lanaudois est légèrement inférieur à celui des aînés québécois; il se situe à 27 400 \$ dans la région et à 28 200 \$ dans la province.

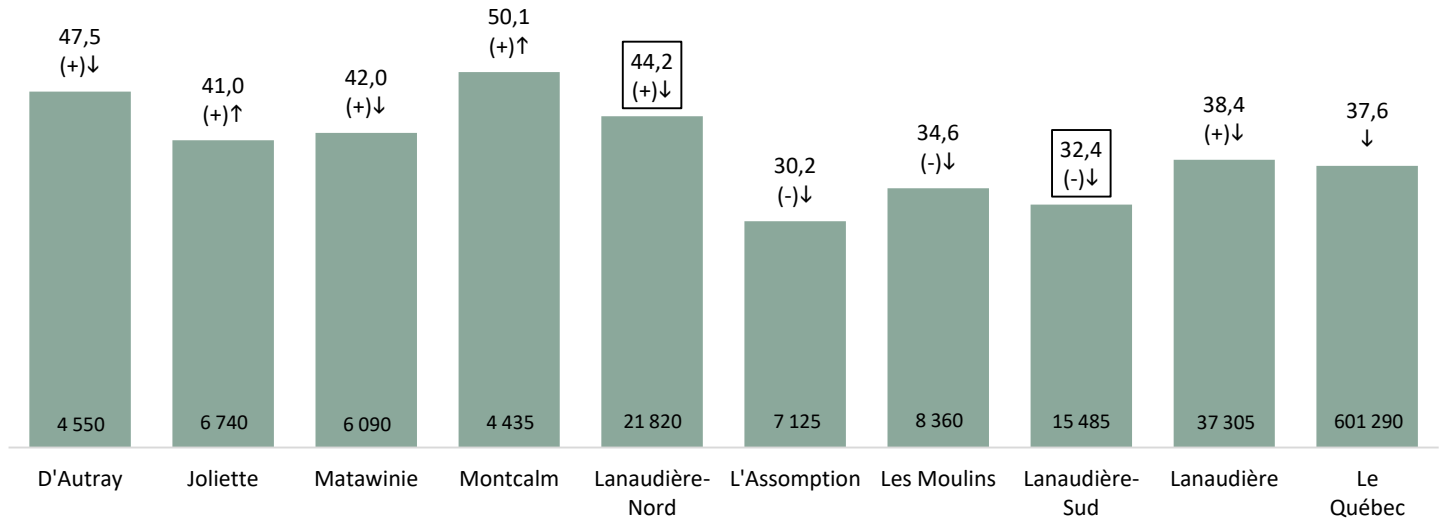
Parmi les six MRC, Montcalm est celle affichant le plus faible revenu médian après impôt chez les aînés (25 000 \$), tandis que L'Assomption affiche le montant le plus élevé (30 000 \$). L'Assomption est d'ailleurs la seule MRC de la région à se démarquer par une valeur plus élevée que celle du Québec.

Entre les Recensements de 2016 et de 2021, donc pour les revenus de 2015 (ajustés en dollars constants de 2020) et de 2020, une augmentation marquée du revenu médian après impôt est observée au sein de tous les territoires présentés. Ceci peut être dû, du moins en partie, aux mesures d'aide financière en place durant la pandémie de COVID-19 (notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA))<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur les données du revenu issues du Recensement de 2021 et sur les mises en garde associées, se référer au [numéro 92 du bulletin On surveille pour vous](#) produit par l'Équipe de SRE.

## Prestataire du supplément de revenu garanti

Personnes de 65 ans et plus bénéficiant du supplément de revenu garanti, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et Le Québec, 2020 (N et %)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Sources : Statistique Canada, Recensement 2016, Tableau de données géocodées pour le Québec, les RSS, les RLS et les CLSC, octobre 2018.

Statistique Canada, Recensement 2021, Tableau de données géocodées 13 pour le Québec, les RSS, les RLS et les CLSC, janvier 2024.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 novembre 2024.



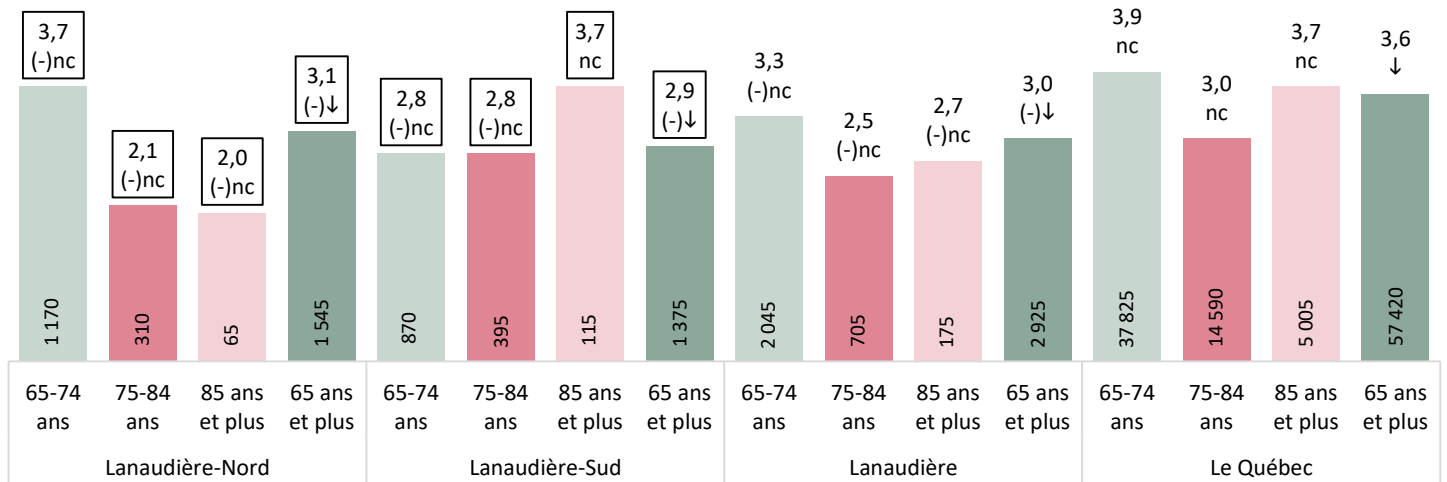
En 2020 dans Lanaudière, pas moins de 38 % des aînés de 65 ans et plus reçoivent le supplément de revenu garanti (SRG). Cette proportion est la plus élevée dans la MRC de Montcalm, où elle atteint 50 %, et la plus faible dans la MRC de L'Assomption (30 %).

Les quatre MRC de Lanaudière-Nord affichent une proportion d'aînés bénéficiant du SRG qui est supérieure à celle de l'ensemble de la province (38 %). À l'inverse, les deux MRC de Lanaudière-Sud affichent des valeurs plus basses que la province.

Entre les Recensements de 2016 et de 2021, parmi les territoires présentés, seules les MRC de Joliette et de Montcalm ont vu leur part d'aînés bénéficiant du SRG augmenter. Au sein des autres territoires, cette proportion a plutôt diminué.

## Situation de pauvreté

Situation de pauvreté des personnes de 65 ans et plus vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC), parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant dans une famille économique, selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020 (N et %)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

nc : donnée non comparée avec l'édition 2016 en raison de la non disponibilité des données.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 12.ivt et CO-2475 Tableau 7.ivt.

Selon la Mesure du panier de consommation (MPC) basée sur les revenus de 2020, 3,0 % des aînés lanaudois de 65 ans et plus sont en situation de pauvreté, ce qui représente environ 2 925 personnes. Cette valeur est de 3,3 % chez les personnes de 65-74 ans, de 2,5 % chez celles de 75-84 ans, et de 2,7 % chez celles de 85 ans et plus. Toutes ces proportions sont inférieures à celles observées dans l'ensemble de la province.

À l'échelle des sous-régions, la part des personnes de 65 ans et plus en situation de pauvreté selon la MPC est un peu plus élevée dans Lanaudière-Nord (3,1 %) que dans Lanaudière-Sud (2,9 %). Toutefois, le constat varie selon le groupe d'âge; le nord affiche une plus grande part que le sud chez les personnes de 65-74 ans (3,7 % c. 2,8 %), mais le constat s'inverse chez les personnes de 75-84 ans (2,1 % c. 2,8 %) et de 85 ans et plus (2,0 % c. 3,7 %).

Entre les Recensements de 2016 et de 2021, la proportion d'aînés de 65 ans et plus en situation de pauvreté selon la MPC a diminué au sein des quatre territoires présentés (valeur non comparable dans le temps chez les autres groupes d'âge).

### Le faible revenu et les inégalités sociales de santé

« [L]es disparités en matière de revenu sont fortement associées aux inégalités sociales de santé. En effet, on observe qu'au bas de l'échelle des revenus, les risques sont plus grands de contracter certaines maladies ou de souffrir de certaines incapacités à cause de conditions de vie moins favorables à la santé.

En conséquence, les personnes âgées ayant un faible revenu vivent en moyenne moins longtemps que les personnes âgées ayant de meilleurs revenus, mais aussi moins longtemps en bonne santé. Cette inégalité est particulièrement prononcée entre les 20 % les plus pauvres (1<sup>er</sup> quintile de revenu) et le reste de la population âgée : l'écart au niveau d'espérance de vie en bonne santé à l'âge de 65 ans atteint près de 3 ans [14,7 ans contre 17,6 ans, respectivement]. »

(Boucher, 2025, pages 4-5)

## Situation de pauvreté



**Situation de pauvreté des personnes de 65 ans et plus vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC), parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant dans une famille économique, selon le groupe d'âge, MRC, 2020 (N et %)**

	65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
D'Autray	230	3,8 - nc	65	2,4 - nc	25	3,6 - nc	320	3,3 - ↓
Joliette	320	3,2 - nc	105	2,0 - nc	0	0,0 - nc	445	2,7 - ↓
Matawinie	385	4,0 + nc	75	1,9 - nc	0	0,0 - nc	465	3,2 - ↓
Montcalm	235	4,0 + nc	60	2,4 - nc	0	0,0 - nc	310	3,5 - ↓
L'Assomption	405	2,8 - nc	175	2,4 - nc	30	1,7 - nc	630	2,7 - ↓
Les Moulins	470	2,9 - nc	215	3,2 + nc	70	5,3 + nc	750	3,1 - ↓

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

nc : donnée non comparée avec l'édition 2016 en raison de la non disponibilité des données.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 12.ivt et CO-2475 Tableau 7.ivt.



Les MRC de Joliette et de L'Assomption se démarquent par une plus faible proportion d'aînés de 65 ans et plus en situation de pauvreté selon la MPC (2,7 %), tandis que la MRC de Montcalm se démarque par la proportion la plus élevée parmi les MRC lanadoises (3,5 %). Néanmoins, les six MRC présentent une situation plus favorable que le Québec (3,6 %).

Chez les aînés les plus âgés, soit ceux de 85 ans et plus, trois des six MRC (Joliette, Matawinie et Montcalm) n'affichent aucun aîné en situation de pauvreté selon la MPC. Ailleurs, la proportion varie entre 1,7 % et 5,3 %, correspondant toutefois à des faibles nombres (entre 25 et 70 individus).

Globalement, chez les 65 ans et plus, les proportions de chacun des territoires présentés sont à la baisse depuis 2016. Il importe de rappeler que cette situation peut être largement due aux mesures d'aide financière en place à ce moment, en raison de la pandémie.

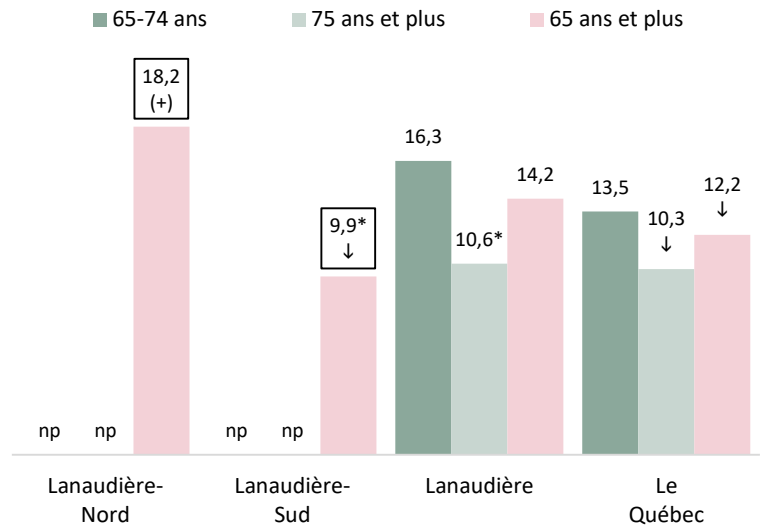
## Perception de sa situation économique

Selon les données de l'EQSP 2020-2021, environ un aîné de 65 ans et plus sur sept dans Lanaudière (14 %) se perçoit pauvre ou très pauvre. Cette proportion est plus élevée dans Lanaudière-Nord (18 %) lorsque comparée avec Lanaudière-Sud (9,9 %) et avec le reste du Québec (12 %).

Si la valeur est demeurée stable depuis l'édition 2014-2015 dans Lanaudière et Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et l'ensemble de la province ont plutôt assisté à une baisse de leur proportion d'aînés se percevant pauvres ou très pauvres.

En subdivisant le groupe d'âge 65 ans et plus dans Lanaudière, il ressort que 16 % des 65-74 ans se perçoivent pauvres ou très pauvres, ainsi que 11 % des 75 ans et plus. Ces valeurs ne se démarquent pas du reste du Québec et aucun changement significatif depuis l'édition 2014-2015 n'est survenu.

**Population de 65 ans et plus se percevant pauvre ou très pauvre selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (%)**



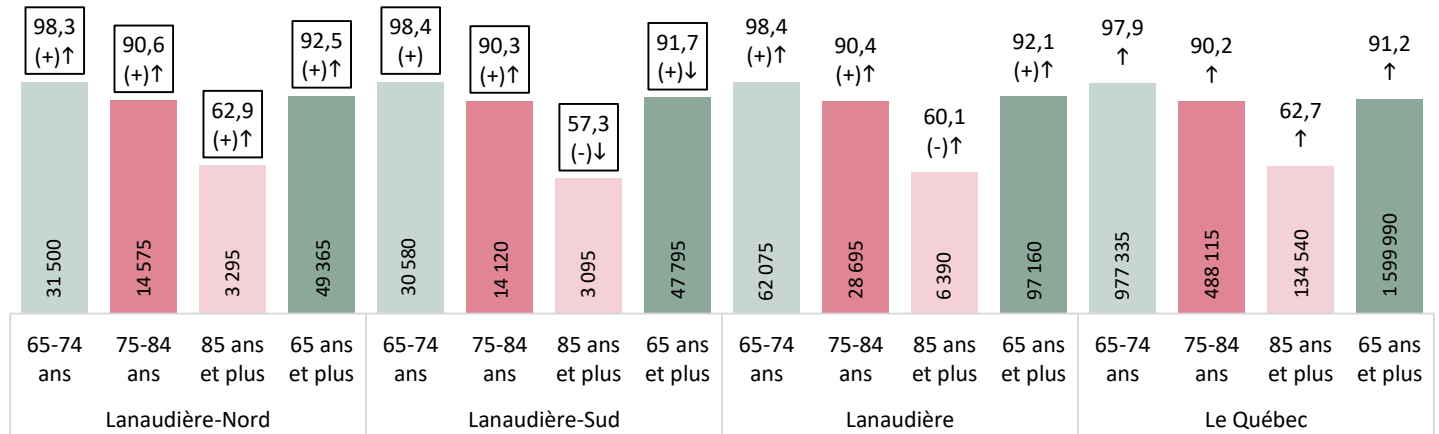
□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, au seuil de 5 %.  
 \* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.  
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.  
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2014-2015, au seuil de 5 % pour les territoires lanadois et de 1 % pour le Québec.  
 np : donnée non présentée en raison des règles de confidentialité.  
 Source : ISQ, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015 et 2020-2021.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 18 avril 2023.



## Personnes vivant dans les ménages privés



Personnes de 65 ans et plus vivant dans les ménages privés selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 5.ivt et CO-2475 Tableau 5.ivt.

Dans Lanaudière, en 2021, presque tous les aînés âgés de 65-74 ans (98 %) vivent dans les ménages privés. Cette proportion diminue à 90 % chez les 75-84 ans, puis chute à 60 % chez les 85 ans et plus. Ce constat, soit la diminution de la proportion avec l'augmentation de l'âge, est également observable dans les trois autres territoires présentés. Dans Lanaudière-Nord, Lanaudière et au Québec, la part d'aînés vivant dans les ménages privés a augmenté depuis 2016 au sein de tous les groupes d'âge. Dans Lanaudière-Sud, les constats varient selon le groupe d'âge.

Au moins 97 % des personnes de 65-74 ans de chaque MRC vivent dans les ménages privés. Chez les personnes de 75-84 ans, cette valeur se situe entre 86 % (MRC de Joliette et MRC des Moulins) et 97 % (MRC de Montcalm). Or, des disparités importantes s'observent entre les MRC chez les plus âgés : la part d'aînés de 85 ans et plus vivant dans les ménages privés chute à 50 % dans les MRC de Joliette et des Moulins, tandis qu'elle demeure entre 64 % et 78 % dans les quatre autres MRC. Dans l'ensemble, seule la MRC des Moulins affiche une diminution, depuis 2016, de la part d'aînés vivant dans les ménages privés pour tous les groupes d'âge présentés.

Personnes de 65 ans et plus vivant dans les ménages privés selon le groupe d'âge, parmi les personnes de 65 ans et plus, MRC, 2021 (N et %)

	65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		65 ans et plus					
	N	%	N	%	N	%	N	%				
D'Autray	6 125	100,0	+ ↑	2 770	89,5	- ↑	685	71,4	+ ↑	9 585	94,2	+ ↑
Joliette	9 935	96,6	- ↑	5 295	86,3	- ↑	1 195	49,6	- ↑	16 420	87,2	- ↑
Matawinie	9 620	98,7	+ ↑	3 975	93,8	+ ↓	910	77,8	+ ↑	14 510	95,7	+ ↓
Montcalm	5 815	98,9	+ ↑	2 540	96,9	+ ↑	500	71,9	+ ↑	8 850	96,2	+ ↑
L'Assomption	14 525	98,8	+ ↑	7 310	95,1	+ ↑	1 775	64,4	+ ↑	23 615	93,9	+ ↑
Les Moulins	16 050	98,0	+ ↓	6 805	85,5	- ↓	1 320	49,8	- ↓	24 180	89,6	- ↓

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

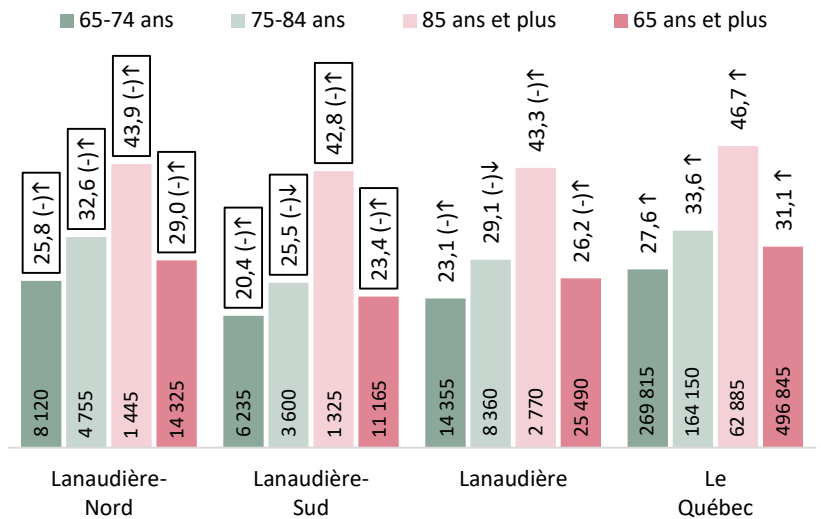
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 2016DATAB2020\_CO-1921 Tableau 5.ivt et CO-2475 Tableau 5.ivt.

## Personnes vivant seules

Parmi les aînés vivant en ménages privés dans la région en 2021, environ le quart (26 %) vivent seuls. Cette proportion est plus basse chez les aînés les plus jeunes (23 % chez les 65-74 ans) et augmente au fil des âges (43 % chez les 85 ans et plus). Cette tendance s'observe autant dans Lanaudière que dans ses sous-régions et au Québec.

Pour chacun des groupes d'âge, la part d'aînés vivant seuls dans Lanaudière, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud est plus basse que la proportion observée à l'échelle du Québec. Toutes les proportions dans Lanaudière-Nord ont toutefois augmenté entre les deux derniers recensements. La proportion d'aînés vivant seuls est d'ailleurs plus élevée au nord qu'au sud, et ce, pour tous les groupes d'âge.

**Personnes de 65 ans et plus vivant seules dans les ménages privés selon le groupe d'âge, parmi les personnes de 65 ans et plus, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)**



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016029.ivt et CO-2475 Tableau 5.ivt.

**Personnes de 65 ans et plus vivant seules dans les ménages privés selon le groupe d'âge, parmi les personnes de 65 ans et plus, MRC, 2021 (N et %)**

	65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
D'Autray	1 475	24,1 - ↓	840	30,3 - ↓	325	47,4 + ↑	2 635	27,5 - ↑
Joliette	2 845	28,6 + ↑	1 840	34,7 + ↑	555	46,4 - ↓	5 245	31,9 + ↑
Matawinie	2 540	26,4 - ↑	1 310	33,0 - ↑	335	36,8 - ↓	4 185	28,8 - ↑
Montcalm	1 270	21,8 - ↓	765	30,1 - ↓	230	46,0 - ↑	2 265	25,6 -
L'Assomption	3 125	21,5 - ↑	1 960	26,8 - ↓	845	47,6 + ↑	5 930	25,1 - ↑
Les Moulins	3 110	19,4 - ↑	1 645	24,2 - ↓	480	36,4 - ↑	5 235	21,7 - ↑

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016029.ivt et CO-2475 Tableau 5.ivt.

À l'échelle des MRC, la part d'aînés vivant seuls suit la même tendance qu'à l'échelle régionale : la proportion est plus faible chez les 65-74 ans (entre 19 % et 29 %), puis augmente chez les 75-84 ans (entre 24 % et 35 %) et atteint son sommet chez les 85 ans et plus (entre 36 % et 48 %). Chez les aînés, tous âges confondus (65 ans et plus), la MRC des Moulins se démarque par la plus faible part de personnes vivant seules (22 %). À l'inverse, la MRC de Joliette se démarque par la plus grande proportion (32 %). Cette dernière est d'ailleurs la seule MRC lanaudoise à se démarquer de la province (31 %) par une valeur plus élevée, tandis que les cinq autres affichent une valeur inférieure.

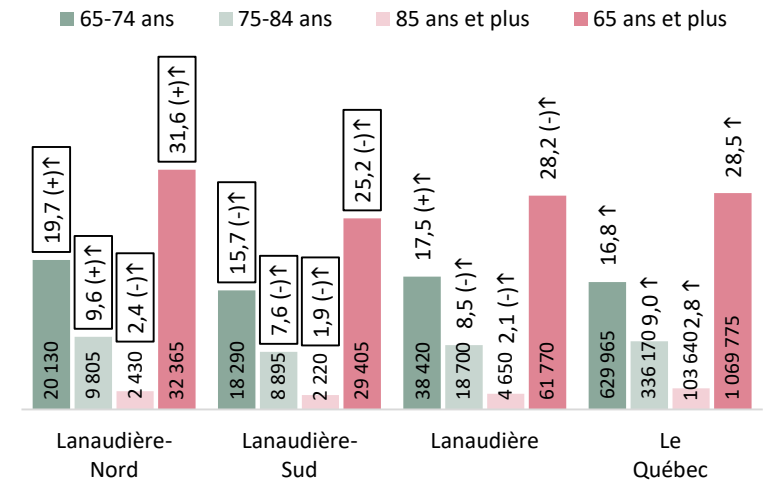
Une part plus importante de femmes aînées que d'hommes vit seule dans Lanaudière (31 % c. 21 %). Chez les 85 ans et plus, ces proportions atteignent respectivement 53 % et 30 % (données non illustrées).

## Âge du principal soutien du ménage privé

En 2021, environ 28 % des ménages privés dans Lanaudière ont une personne âgée de 65 ans et plus comme principal soutien. Lorsque subdivisée par groupes d'âge, cette proportion est d'environ 18 % pour un principal soutien âgé de 65-74 ans, de 8,5 % pour un soutien âgé de 75-84 ans, et enfin de 2,1 % pour un soutien âgé de 85 ans et plus.

La part de ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus est plus élevée dans Lanaudière-Nord que dans Lanaudière-Sud. Ce constat s'applique aussi pour les trois autres groupes d'âge présentés. D'ailleurs, Lanaudière-Nord affiche des proportions plus élevées que l'ensemble du Québec pour trois des quatre groupes d'âge présentés, tandis que Lanaudière-Sud affiche des valeurs inférieures à celles de la province pour tous les groupes d'âge.

**Ménages privés dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)**



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.  
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.  
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.  
 Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.  
 Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0232.ivt.

**Ménages privés dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus selon le groupe d'âge, MRC, 2021 (N et %)**

	65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
D'Autray	3 850	19,7 + ↑	1 820	9,3 + ↑	525	2,7 - ↑	6 195	31,7 + ↑
Joliette	6 530	20,2 + ↑	3 630	11,2 + ↑	925	2,9 + ↑	11 085	34,3 + ↑
Matawinie	6 225	23,5 + ↑	2 710	10,2 + ↑	610	2,3 - ↑	9 545	36,0 + ↑
Montcalm	3 525	14,7 - ↑	1 645	6,9 - ↑	370	1,5 - ↑	5 540	23,1 - ↑
L'Assomption	8 800	17,1 + ↑	4 705	9,1 + ↑	1 310	2,5 - ↑	14 815	28,7 + ↑
Les Moulins	9 490	14,5 - ↑	4 190	6,4 - ↑	910	1,4 - ↑	14 590	22,4 - ↑

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.  
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.  
 Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.  
 Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0232.ivt.

Dans toutes les MRC et pour tous les groupes d'âge présentés, la part des ménages dont le principal soutien est un aîné a augmenté depuis 2016. En 2021, chez les 65 ans et plus, cette proportion oscille entre 22 % (MRC des Moulins) et 36 % (MRC de Matawinie). Les MRC de Montcalm et des Moulins se démarquent par des proportions plus faibles de ménages dont le principal soutien est un aîné, peu importe le groupe d'âge, indiquant que la population de ces MRC est vraisemblablement plus jeune<sup>6</sup>.

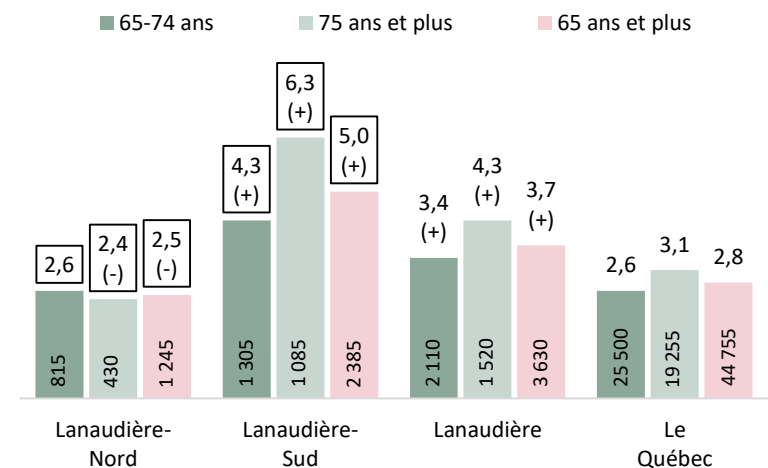
<sup>6</sup> Parmi les six MRC lanadoises, la MRC de Montcalm est celle affichant l'âge moyen et l'âge médian les plus bas, ainsi que la plus faible proportion d'aînés parmi la population totale. La MRC des Moulins se situe au 2<sup>e</sup> rang pour les mêmes indicateurs (Équipe SRE, 2025).

## Personnes vivant en ménages multigénérationnels

Parmi les personnes de 65 ans et plus vivant en ménages privés dans Lanaudière, 3,7 % résident en ménages multigénérationnels. Cette proportion est plus faible chez les personnes de 65-74 ans (3,4 %) et augmente chez les personnes de 75 ans et plus (4,3 %).

La tendance n'est toutefois pas uniforme dans la région. Lanaudière-Nord affiche des proportions plus faibles et très similaires chez les 65-74 ans (2,6 %) et les 75 ans et plus (2,4 %), alors que Lanaudière-Sud affiche des proportions plus élevées et qui augmentent d'un groupe d'âge à l'autre (4,3 % chez les 65-74 ans; 6,3 % chez les 75 ans et plus). Lanaudière-Sud et l'ensemble de Lanaudière se démarquent d'ailleurs du Québec par une plus grande part d'aînés vivant en ménages multigénérationnels au sein de chaque groupe d'âge.

**Personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé multigénérationnel selon le groupe d'âge, parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant dans les ménages privés, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)**



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier CO-2475

Tableau 5.ivt.

**Personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé multigénérationnel selon le groupe d'âge, parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant dans les ménages privés, MRC, 2021 (N et %)**

	65-74 ans		75 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%
D'Autray	185	3,0 +	80	2,3 -	270	2,8
Joliette	165	1,7 -	75	1,2 -	240	1,5 -
Matawinie	145	1,5 -	105	2,1 -	255	1,8 -
Montcalm	315	5,4 +	165	5,4 +	480	5,4 +
L'Assomption	555	3,8 +	450	5,0 +	1 005	4,3 +
Les Moulins	745	4,6 +	635	7,8 +	1 380	5,7 +

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

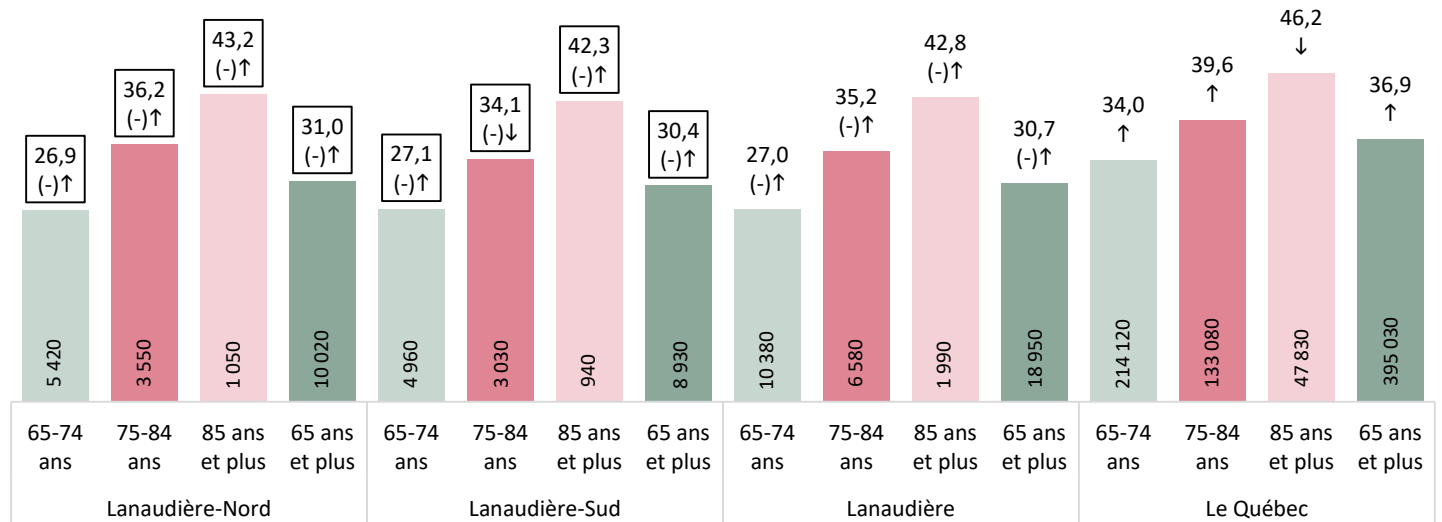
Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier CO-2475 Tableau 5.ivt.

Les MRC affichent des valeurs bien différentes les unes des autres en ce qui concerne la part d'aînés vivant en ménages multigénérationnels. Les MRC de Montcalm et des Moulins se démarquent par de plus grandes proportions, soit au-delà de 5 % pour les personnes de 65 ans et plus, et même près de 8 % chez les 75 ans et plus dans la MRC des Moulins. À l'opposé, les MRC de Joliette et de Matawinie se démarquent par de plus faibles proportions, soit un peu moins de 2 %. Les MRC de L'Assomption, des Moulins et de Montcalm affichent des proportions d'aînés vivant en ménages multigénérationnels qui sont supérieures à la valeur provinciale. Ce constat s'observe dans chacun des groupes d'âge présentés. Les MRC de Joliette et Matawinie ont, à l'inverse, des proportions plus faibles pour tous les groupes d'âge. Enfin, la part de femmes aînées vivant en ménages multigénérationnels dans Lanaudière (63 %) est supérieure à celle des hommes (37 %) (données non illustrées).

## Mode d'occupation du logement

Personnes de 65 ans et plus locataires dans les ménages privés selon le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0232.ivt.

Dans Lanaudière, un peu moins du tiers (31 %) des aînés de 65 ans et plus dans les ménages privés sont locataires de leur logement. En nombre, cela représente environ 19 000 aînés. La part d'aînés locataires augmente considérablement en fonction du groupe d'âge; elle est la plus faible chez les personnes de 65-74 ans (27 %), puis grimpe à 35 % chez les personnes de 75-84 ans, pour ensuite atteindre 43 % chez celles de 85 ans et plus. Cette tendance s'observe tout autant dans Lanaudière que ses sous-régions et au Québec.

Il ressort que pour tous les groupes d'âge présentés aux échelles de Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, la part de locataires est plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec. Conséquemment, la part d'aînés propriétaires est plus élevée dans la région et les sous-régions que dans la province.

Depuis le Recensement de 2016, une hausse de la part d'aînés locataires de leur logement (et donc, une diminution de celle de propriétaires) a été observée au sein des quatre groupes d'âge dans Lanaudière et Lanaudière-Nord. Dans Lanaudière-Sud, une générale augmentation de la part d'aînés locataires s'observe, sauf chez les 75-84 ans où une diminution est plutôt constatée.

### Mieux protéger les locataires aînés

Depuis mai 2024, face à la crise du logement au Québec, un projet de loi a été adopté afin de limiter le droit d'éviction des locataires et renforcer la protection des locataires aînés. En effet, « [I]es personnes aînées sont généralement plus vulnérables que les autres locataires face à une reprise ou à une éviction » (Gouvernement du Québec, 2024).

Ainsi,

- le seuil d'âge déterminé pour la protection contre l'éviction ou la reprise de logement a été abaissé à 65 ans (plutôt que 70 ans), s'ils occupent le logement depuis au moins 10 ans, et;
- le plafond de revenu pour bénéficier de la protection a été augmenté, passant de 100 % du seuil pour le logement social à 125 %.

Certaines mesures temporaires ont également été prises, notamment la suspension, pour trois ans, du droit des propriétaires d'évincer leurs locataires en raison d'un changement d'affectation, d'une subdivision ou d'un agrandissement de logements (Gouvernement du Québec, 2024).

## Mode d'occupation du logement



Personnes de 65 ans et plus locataires dans les ménages privés selon le groupe d'âge, MRC, 2021 (N et %)

	65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
D'Autray	915	23,8 - ↓	580	31,9 - ↑	180	34,3 - ↑	1 675	27,0 - ↑
Joliette	2 700	41,3 + ↑	1 855	51,1 + ↑	555	60,0 + ↑	5 110	46,1 + ↑
Matawinie	1 085	17,4 - ↑	645	23,8 - ↑	155	25,4 - ↓	1 885	19,7 - ↑
Montcalm	720	20,4 - ↓	470	28,6 - ↑	160	43,2 - ↑	1 350	24,4 - ↑
L'Assomption	2 265	25,7 - ↑	1 600	34,0 - ↓	570	43,5 - ↓	4 435	29,9 - ↓
Les Moulins	2 695	28,4 - ↑	1 430	34,1 - ↑	370	40,7 - ↑	4 495	30,8 - ↑

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0232.ivt.

D'une MRC lanadoise à une autre, la proportion d'ânés locataires de leur logement varie entre 20 % (MRC de Matawinie) et 46 % (MRC de Joliette) chez les 65 ans et plus. Plus précisément, elle varie entre :

- 17 % (MRC de Matawinie) et 41 % (MRC de Joliette) chez les 65-74 ans;
- 24 % (MRC de Matawinie) et 51 % (MRC de Joliette) chez les 75-84 ans;
- 25 % (MRC de Matawinie) et 60 % (MRC de Joliette) chez les 85 ans et plus.

Les MRC de Matawinie et de Joliette se démarquent ainsi des autres en affichant respectivement les plus basses et les plus hautes proportions d'ânés locataires chez chacun des groupes d'âge présentés.



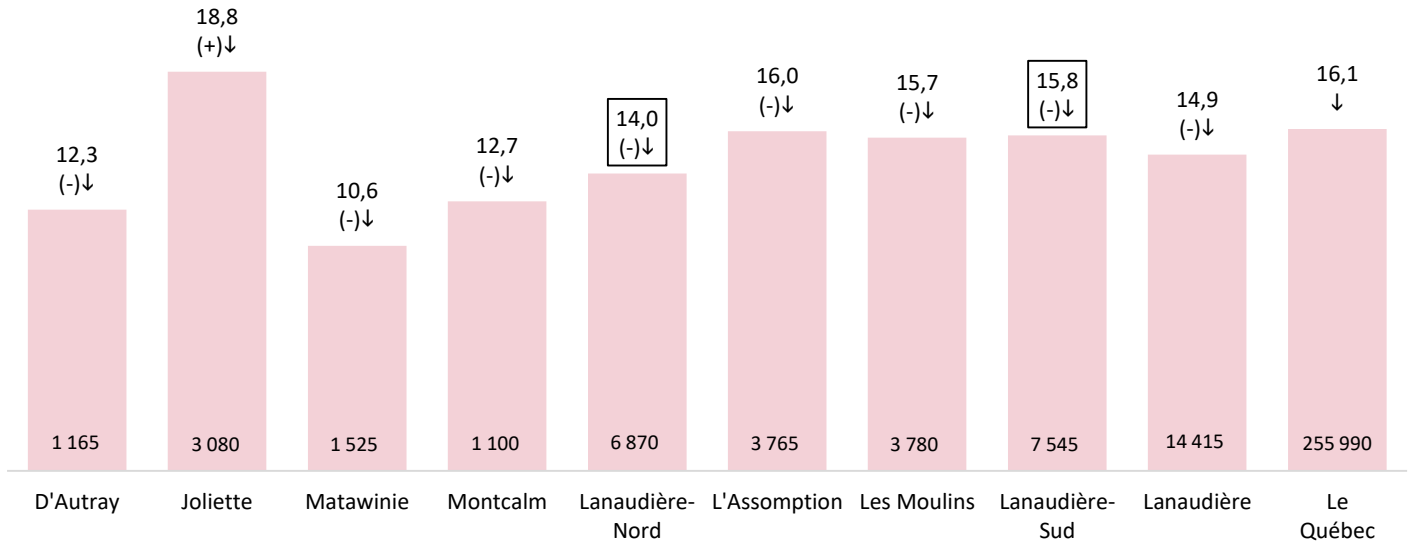
D'ailleurs, il est intéressant de constater que dans les MRC de D'Autray et de Matawinie, la part de locataires n'augmente que très légèrement entre les groupes d'âge 75-84 ans et 85 ans et plus (de 32 % à 34 % dans D'Autray; de 24 % à 25 % dans Matawinie), tandis que cette proportion augmente de façon beaucoup plus prononcée dans d'autres MRC (par exemple, de 34 % à 44 % dans L'Assomption).

En comparant avec l'ensemble de la province, il ressort que seule la MRC de Joliette affiche une proportion d'ânés locataires de leur logement plus élevée, et, du coup, une proportion de propriétaires plus basse. Ce constat s'applique aux quatre groupes d'âge présentés. À l'inverse, les cinq autres MRC se démarquent de la province par une proportion plus faible de locataires au sein de tous les groupes d'âge chez les ânés.

Globalement, chez les 65 ans et plus, seule la MRC de L'Assomption a connu une baisse de la proportion de locataires depuis le Recensement de 2016. Ailleurs, cette proportion a plutôt augmenté.

## Abordabilité du logement

Personnes de 65 ans et plus consacrant 30 % ou plus de leur revenu (avant impôt) aux frais de logement dans les ménages privés, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2021 (N et %)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du Québec.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'édition 2016.

Note : En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de la somme de ses parties.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0624.ivt.



Entre 11 % et 19 % des aînés lanaudois vivant dans les ménages privés, selon la MRC, consacrent au moins 30 % de son revenu (avant impôt) aux frais de logement. Au total, dans la région, environ 14 415 aînés (15 %) consacrent au moins 30 % de son revenu aux frais de logements.

Bien que la part d'aînés dans cette situation soit plus élevée dans Lanaudière-Sud que dans Lanaudière-Nord (16 % c. 14 %), c'est la MRC de Joliette, au nord, qui se démarque par la valeur la plus élevée (19 %). La MRC de Joliette constitue d'ailleurs le seul territoire lanaudois qui se démarque de la province par une valeur plus élevée, tandis que tous les autres territoires lanaudois affichent des valeurs plus basses.

Depuis le Recensement de 2016, la part d'aînés consacrant au moins 30 % de son revenu aux frais de logement a diminué au sein de tous les territoires présentés. Cela peut être mis en parallèle avec l'augmentation du revenu médian, également notée au sein de tous les territoires (se référer à la page 12).

# Discussion

## Les caractéristiques socioéconomiques des aînés Lanaudois

Lanaudière se distingue de la province pour plusieurs indicateurs socioéconomiques présentés. La part d'aînés vivant seuls est plus faible dans la région qu'elle ne l'est dans la province, tout comme la part de ceux qui sont locataires de leur logement et de ceux qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. Le taux d'emploi des aînés Lanaudois est également inférieur à celui des aînés du Québec. À l'inverse, une plus grande proportion d'aînés Lanaudois que d'aînés québécois vit en ménage multigénérationnel, bien que cette proportion demeure faible (3,7 %).

Le portrait socioéconomique des personnes aînées dans Lanaudière révèle également des disparités entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, ainsi qu'entre les différentes MRC. Ces écarts soulignent la nécessité de concevoir des interventions qui vont au-delà des réalités régionales, et donc qui répondent spécifiquement aux réalités locales. Dans l'ensemble, les aînés de Lanaudière-Sud affichent une situation un peu plus favorable que ceux de Lanaudière-Nord. Les aînés du sud ont un revenu médian un peu plus élevé et sont proportionnellement moins nombreux à bénéficier du SRG, à être en situation de pauvreté fondée sur la MPC, et à se percevoir pauvre ou très pauvre. Ils sont toutefois plus nombreux, en proportion, à consacrer 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. À l'échelle des MRC, celle de Montcalm tend à se démarquer par une grande proportion d'aînés n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade, ainsi que par une part plus élevée de personnes de 75 ans et plus en emploi, un revenu médian plus faible, une proportion plus élevée d'aînés bénéficiant du SRG ou étant en situation de pauvreté basée sur la MPC. La MRC de Joliette se distingue, quant à elle, par une plus faible proportion d'aînés vivant dans les ménages privés, une plus grande proportion d'aînés locataires de leur logement, et une part élevée d'aînés consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Être locataire, vivre seul et consacrer une grande part du revenu aux frais de logement sont parmi les facteurs de risque de vulnérabilité et de pauvreté chez les aînés. Les données Lanaudoises montrent que 31 % des aînés sont locataires de leur logement (43 % chez les 85 ans et plus), 26 % des aînés vivent seuls en ménage privé (43 % chez les 85 ans et plus) et 15 % consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. Dans un contexte d'inégalités sociales de santé marquées, la capacité du système public de santé à répondre aux besoins de la population aînée est déterminante (Boucher, 2025). Toutefois, selon la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques (dans Boucher, 2025), ce n'est que 10 % des besoins en matière de soutien à domicile qui ont été comblés au Québec par le système public en 2023. Pourtant, pouvoir vieillir à domicile fait partie des 12 axes d'intervention du *Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir* (MSSS, 2024). D'ailleurs, dans un contexte d'augmentation de l'espérance de vie qui provoque un allongement de la retraite et, ainsi, un besoin de revenus suffisants sur une plus longue durée, renforcer l'autonomie financière des aînés fait aussi partie des axes d'interventions du plan (MSSS, 2024).

---

## Vieillir en santé : une responsabilité partagée

Le vieillissement en santé est désormais une priorité nationale, devenu un enjeu central, notamment en raison des transformations démographiques majeures que connaît le Québec. D'ici 2036, environ le quart des Québécois et des Lanaudois auront 65 ans et plus. Ainsi, le vieillissement de la population québécoise représente à la fois un défi et une occasion de repenser nos approches en matière de santé publique dans une perspective d'équité et de solidarité intergénérationnelle (Doray, 2025).

Vieillir en santé ne signifie pas simplement vieillir en l'absence de maladie et en préservant ses fonctions physiques et cognitives. Il s'agit plutôt d'évoluer dans un état de bien-être global qui se maintient, se modifie et s'adapte au fil du temps. C'est un processus complexe, continu et multidimensionnel qui commence bien avant l'âge avancé et qui englobe l'ensemble des sphères du bien-être. Bien qu'il n'existe pas de consensus à savoir quelles sont ces sphères, elles peuvent inclure les suivantes, sans s'y limiter : émotionnelle, environnementale, financière, professionnelle, intellectuelle, physique, sociale (ou relationnelle) et spirituelle (Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale, 2025; The University of Chicago, s.d.). Ce processus repose sur plusieurs piliers interreliés, lesquels contribuent à faire du vieillissement une source de fierté, d'autonomie et de dignité :

- L'autodétermination, qui permet aux personnes âgées de conserver un pouvoir décisionnel sur leur vie, en faisant des choix qui s'alignent avec leurs valeurs;
- La participation sociale, qui prévient l'isolement et favorise le sentiment d'appartenance par l'engagement citoyen et le bénévolat, favorisant ainsi la santé physique et émotionnelle;
- Le soutien aux transitions de vie (retraite, déménagement, deuil d'un conjoint, etc.), qui renforce la résilience et facilite l'adaptation;
- La promotion d'une image positive du vieillissement, qui valorise la place et la contribution des aînés dans la société, tout en combattant les préjugés liés à l'âge (âgisme);
- La cohabitation intergénérationnelle, qui favorise une vie durable et connectée entre les générations, notamment par des aménagements urbains inclusifs (garderies, résidences pour aînés, espaces partagés).

Ces piliers ne fonctionnent pas de manière isolée : ils se renforcent mutuellement et nécessitent une approche intégrée, à la fois individuelle, communautaire et sociétale. Vieillir en santé implique ainsi une mobilisation collective, soit des politiques publiques inclusives, un environnement bâti accessible, des services de santé adaptés et une culture qui valorise l'expérience et la sagesse des aînés. En adoptant cette vision globale et proactive du vieillissement, il devient possible non seulement d'améliorer la qualité de vie des aînés, mais aussi de bâtir une société plus juste, solidaire et résiliente pour tous les âges. Les caractéristiques socioéconomiques des aînés peuvent être bonifiées via diverses actions concrètes, notamment :

- Instaurer des incitatifs aux employeurs pour favoriser l'embauche et la rétention au travail des aînés qui désirent demeurer en emploi, et favoriser l'adaptation des tâches et des heures de travail en fonction des besoins des travailleurs aînés;
- Promouvoir les programmes de formation continue adaptés aux aînés, notamment en littératie numérique et financière;
- Impliquer les aînés dans les décisions qui les concernent via des consultations citoyennes;
- Favoriser les réseaux communautaires de proximité pour réduire l'isolement social et faciliter l'entraide, notamment pour les petits travaux (p. ex., aide pour installer un climatiseur de fenêtre, pour sortir les ordures, pour déneiger la voiture, etc.)
- Offrir davantage de soutien et d'outils aux proches aidants afin de favoriser le maintien à domicile;
- Intensifier les efforts pour l'offre de soins à domicile;
- Soutenir les rénovations domiciliaires permettant aux aînés de rester longtemps chez eux;
- Offrir davantage de logements abordables et intergénérationnels permettant la cohabitation saine et sécuritaire;
- Promouvoir la cohabitation multigénérationnelle et accompagner les municipalités dans le but de simplifier la réglementation en matière de résidences bigénérationnelles;
- Mieux protéger les aînés vulnérables contre les augmentations de loyer non justifiées.

# Conclusion

Les données présentées dans ce document ne prétendent pas dresser un portrait complet des caractéristiques socioéconomiques des aînés lanauois. D'autres facettes importantes, sous-représentées dans les enquêtes récentes et à portée régionale, pourraient largement bonifier le portrait. Également, la plupart des indicateurs présentés proviennent du Recensement de 2021, lors duquel une hausse généralisée des revenus et une baisse de la pauvreté ont été observées en raison des aides financières disponibles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les indicateurs du Recensement de 2021 représentent bel et bien la réalité au moment de la collecte des données, mais cette réalité pourrait ne pas avoir perduré. Une dégradation de la majorité des indicateurs présentés dans ce document est ainsi anticipée dans les données du prochain Recensement, en 2026.

Il importe aussi de considérer que les aînés ne constituent pas un groupe homogène et que les interventions doivent être modelées en fonction des différentes réalités. Néanmoins, les données disponibles dans ce document, ainsi que dans les autres documents de la série *Vieillir dans Lanaudière*, permettent de suivre plusieurs indicateurs concernant l'état de santé des aînés et leurs déterminants dans le temps, d'identifier les grandes tendances et les différences marquées entre les groupes d'âge ou les territoires, et d'éclairer la prise de décision grâce aux données probantes.

**Vieillir en santé, c'est vieillir avec dignité, fierté et pouvoir d'agir.  
Cela requiert une société inclusive, bienveillante et intergénérationnelle,  
où chacun, peu importe son âge, peut s'épanouir.**



# Références

BOUCHER, Geoffroy. *La population âgée du Québec face à d'importantes inégalités en matière de revenu, de logement, de santé et de mobilité*, Observatoire québécois des inégalités, 2025, site Web : <https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2025/05/Analyse-AQDR-Budget-du-Quebec-2025-1.pdf>

CENTRE RBC D'EXPERTISE UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE. *La roue du bien-être : Outil d'aide à la réflexion pour t'aider à cultiver ton bien-être*, 2022, 5 pages, site Web : [https://sante-mentale-jeunesse.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2022/08/Outil\\_roue\\_bien-%C3%AAtre.pdf](https://sante-mentale-jeunesse.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2022/08/Outil_roue_bien-%C3%AAtre.pdf)

DORAY, Geneviève. *Actions de santé publique pour favoriser la santé et la qualité de vie des personnes vieillissantes. Cadre de référence*, 2025, 40 pages, site Web : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-830-01W.pdf>

ÉQUIPE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION (SRE). *Estimations de la population selon le sexe et l'âge, âge médian et âge moyen, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec : 2011 à 2024*, SYLIA – Statistiques régionales, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, mise à jour février 2025.

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Montant des paiements de la Sécurité de la vieillesse*, mise à jour novembre 2025, site Web : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/securite-vieillesse/paiements.html#tbl2>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Adoption du projet de loi n° 65 – Le gouvernement agit pour protéger les locataires des impacts de la crise du logement*, mise à jour juin 2024, site Web : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/adoption-du-projet-de-loi-no-65-le-gouvernement-agit-pour-protoger-les-locataires-des-impacts-de-la-crise-du-logement-56442>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Âge à la prise de la retraite*, mise à jour septembre 2024, site Web : <https://statistique.quebec.ca/vitrine/vieillissement/themes/travail-retraite/age-prise-retraite>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Taux d'emploi*, mise à jour septembre 2025, site Web : <https://statistique.quebec.ca/vitrine/vieillissement/themes/travail-retraite/taux-emploi>

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Le modèle Vieillessement en santé*, s.d., site Web : <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/favoriser-vieillessement-en-sante/modele-vieillessement-en-sante>

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Proportion de la population en situation de faible revenu fondée sur la Mesure du panier de consommation (Recensement)*, 2024a, Portail de l'Infocentre de santé publique, 4 pages.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Proportion de personnes de 65 ans et plus bénéficiant du supplément de revenu garanti (Recensement)*, 2024b, Portail de l'Infocentre de santé publique, 3 pages.

MARQUIS, Geneviève, Mélissa GAGNON-BOURASSA et Émilie NANTEL. *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021. Indicateurs choisis et comparaisons avec les éditions 2008 et 2014-2015. Lanaudière et ses territoires*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2023, 62 pages.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *La fierté de vieillir. Plan d'action gouvernemental 2024-2029*, 2024, site Web : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-830-02W.pdf>

# Références

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS), en collaboration avec l'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Vieillir en santé*, [Dixième rapport du directeur national de santé publique], 2020, 46 pages, site Web : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-228-01W.pdf>.

NANTEL, Émilie, et Élisabeth LAVALLÉE. *Vieillir dans Lanaudière. Habitudes de vie et comportements des aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, février 2026, 24 pages.

NANTEL, Émilie. *Vieillir dans Lanaudière. Santé mentale et psychosociale des aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, 2026a (à venir).

NANTEL, Émilie. *Vieillir dans Lanaudière. Santé physique des aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, 2026b (à venir).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population 2021*, 2023, site Web : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/98-301-x2021001-fra.pdf>

THE UNIVERSITY OF CHICAGO. *Seven Facets of Well-being*, s.d., site Web : <https://wellness.uchicago.edu/healthy-living/outreach/#:~:text=The%20model%20used%20by%20our,promotes%20balance%20in%20our%20lives>

# Crédits



## **Analyse et rédaction**

Émilie Nantel, Équipe de surveillance, recherche et évaluation (SRE)  
Élisabeth Lavallée, Équipe de SRE

## **Collaboration**

Espérance Ntihakose, Équipe de SRE

## **Traitement des données et conception des figures**

Geneviève Marquis, Équipe de SRE

## **Sous la coordination de**

Élizabeth Cadieux, chef de l'administration des programmes SRE

## **Relecture**

D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique

## **Équipe de SRE**

Patrick Bellehumeur  
Élizabeth Cadieux  
Karolane Lachance  
Marjolaine Lamoureux Théorêt  
Geneviève Marquis  
Carole Ralijaona

## **Conception graphique**

Élisabeth Lavallée

## **Mise en page**

Annie Foster, Équipe de SRE

## **Source des images**

Canva

Ce document peut être téléchargé sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au [www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca) sous Santé publique/Documents utiles/Aînés et vieillissement.

## **Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :**

NANTEL, Émilie, et Élisabeth LAVALLÉE. *Vieillir dans Lanaudière. Caractéristiques socioéconomiques des aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation, février 2026, 30 pages.


© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2026

Dépôt légal

Premier trimestre 2026

ISBN : 978-2-555-03156-2

Bibliothèque et Archives nationales du Québec





3

7

1